
La professionnalisation de l'école en Algérie

Entre le renouveau et la dissonance des professeurs

Ali Mecherbet*, Lakhdar Azzouz**

** Département de psychologie.*

Université de Tlemcen. BP423. Tlemcen. 13000. Algérie

mecherbeta@yahoo.fr

*** Département de psychologie.*

Université de Constantine. BPB44. Djeflal Amar. Elkhroub. 25100. Algérie

azzouzlakhdar@yahoo.fr

Résumé: La professionnalisation de l'école représente le socle sur lequel repose la réforme de l'enseignement primaire en Algérie. La réussite de cette réforme dépend en grande partie de l'attitude des professeurs à l'égard de leur nouveau statut professionnel. L'exploration de leurs représentations du travail scolaire montre la prédominance d'un refus du professorat chez les enseignants titulaires d'un diplôme universitaire potentiellement valorisant et d'une attitude conformiste chez les femmes – professeurs diplômées de Lettres arabes.

MOTS-CLES: professionnalisation, Algérie, réforme scolaire, représentations sociales, conformisme pédagogique, dénégation du statut professionnel.

1. Introduction

L'Algérie a engagé depuis une décennie une réforme touchant le recrutement des enseignants du cycle primaire dont l'accès est conditionné par un diplôme universitaire. La finalité de cette mesure est d'engager l'école algérienne dans la voie de la professionnalisation.

Mais le relèvement du niveau d'instruction des enseignants sera-t-il « suffisant pour obtenir un exercice pédagogique de qualité » comme semblent le croire les décideurs ?⁽¹⁾. Les professeurs des écoles partagent-ils ce choix ?

Pour répondre à cette question nous avons entrepris une enquête qui a touché tous les professeurs certifiés exerçant dans neuf sous-circonscriptions académiques de la zone nord-ouest du département de Tlemcen.

La consultation des dossiers des professeurs recrutés, actuellement en exercice, nous a révélé une grande diversité de leurs diplômes universitaires: Lettres et culture Arabe, français, Anglais, Sociologie, Psychologie, Sciences économiques et commerciales, Philosophie, Histoire, Mathématiques, Physique, Mathématiques, Biologie et Ecologie. Cette disparité a multiplié nos interrogations : pour quelles raisons ces diplômés universitaires ont fait un choix professionnel sans rapport avec leur qualification ? Les sujets ont-ils la motivation nécessaire pour réussir la professionnalisation de l'école fondamentale ?

2. La population d'enquête et les instruments de la recherche

La réponse à ces questions nous a conduit à explorer les représentations qu'ont les professeurs d'école de leur travail auprès d'une population d'enquête se composant de 147 sujets répartis entre 92 femmes et 55 hommes.

Nous attribuons au sexe le statut de variable explicative au même titre que le diplôme des sujets. Nous avons regroupé les treize diplômes selon la branche universitaire mère pour obtenir quatre modalités : Diplômés de Lettres Arabe (DLA), Diplôme de Sciences exactes (DSE), Diplôme de Langues étrangères (DLE), Diplôme de Sciences sociales (DSS).

Nous avons administré aux sujets un questionnaire d'opinions suivi d'une invitation à rédiger un texte libre sur leur profession. Le texte libre qui est une situation de simulation, invite nos sujets à répondre à la question suivante : « Un jeune candidat à l'emploi de professeur d'école vous demande de lui définir votre métier. À partir de votre expérience personnelle, quelle analyse feriez-vous de votre travail pour lui répondre ? » .

⁽¹⁾ Hedouas Abdelmajid, Directeur de la formation au Ministère de l'éducation nationale : « La formation des enseignants : cap sur la qualité. » In L'Ecole Demain. Revue de l'éducation nationale. Mai-juin.2000. p11.

Nous rendrons compte des données de recherche obtenues selon deux objectifs : connaître les motivations des sujets du choix de la profession, et connaître leur définition du travail de professeur des écoles

3. Le professorat entre vocation et besoins matériels

Les sujets invoquent huit causes principales ayant motivé leur choix de la fonction de professeur d'école :

- L'amour des enfants (18.57%)
- Le statut de professeur (12.25%)
- Profiter des vacances et du temps libre (03.95%)
- Avoir un salaire (08.69%)
- Former des générations (37.54%)
- Eviter le chômage (12.25%)
- Influence familiale (03.16 %)
- Autres raisons (03.55%)

Les raisons invoquées peuvent être regroupées en deux rubriques qui correspondent à deux intérêts majeurs : un intérêt pédagogique centré sur l'enfant (les raisons 1 et 5), et un intérêt socio-économique (raisons 2, 3, 4 et 6). Nous avons abandonné les raisons 7 et 8 en raison de leur faible occurrence et le peu d'incidences qu'elles ont sur l'interprétation du comportement des sujets.

La répartition des réponses selon le diplôme nous montre que plus de la moitié des professeurs diplômés de Sciences exactes (63.15%) ont choisi l'enseignement pour une raison matérielle contre seulement 36.84% l'ayant fait pour le métier lui-même. Presque la même tendance est observée chez les professeurs diplômés de Langue Etrangère : soit 57.14% contre 42.85%

Cette tendance s'inverse dans le cas des diplômés en Sciences sociales dont 72.22% parmi eux déclarent avoir choisi le professorat pour des raisons pédagogiques contre 27.77% qui déclarent l'avoir fait pour des considérations matérielles. Le même cas de figure s'observe chez les diplômés en Lettres et Culture arabe. Ils sont 63.12% d'entre eux à avoir choisi le professorat pour des considérations pédagogiques contre 36.87% d'entre eux à avoir privilégié les raisons matérielles.

Les chiffres obtenus permettent de conclure que les diplômés de Lettres Arabes et des Sciences sociales sont dans l'ensemble en harmonie avec la fonction de professeur contrairement à leurs collègues de sciences exactes et langues étrangères qui ont le sentiment de s'être engagés dans un emploi « inférieur » à leurs possibilités et à leurs ambitions comme le met si bien en évidence ce témoignage d'un professeur diplômé de physique : « La profession de PCEF, à l'école

fondamentale et particulièrement dans le niveau primaire est un fait dénué de toute logique : le niveau supérieur du professeur ne peut s'accommoder avec le niveau de l'enseignement primaire. À cela s'ajoute l'impréparation pédagogique de l'enseignant qui n'est pas sorti d'établissements spécialisés de formation pédagogique comme les ITE ou les Ecoles normales. Il est impératif donc que les responsables prennent en considération cette réalité et y remédient par des mesures comme le fait de confier aux professeurs l'enseignement de matières conformes à leur spécialité ou bien de prendre en charge leur formation pédagogique. »

Que pensent-ils alors de la certification et de leur statut de professeur des écoles? Sont ils convaincus de la nécessité d'avoir un diplôme pour enseigner à l'école fondamentale ?

4. Le diplôme universitaire : une condition à la professionnalisation de l'école ?

À notre question « Croyez-vous que le diplôme universitaire soit une condition nécessaire pour exercer à l'école fondamentale ? » les sujets affichent dans l'ensemble une attitude défavorable à la réforme du statut de l'enseignant du primaire.

Leurs réponses se répartissent dans un éventail de quatre grandes attitudes : la réforme peut profiter à l'école (47.41%), elle est plutôt un choix politique reproduisant des politiques occidentales (45.53%) ou bien ne sert pas du tout les intérêts de l'école algérienne (5.16%). Le détail des réponses contenues dans le tableau 1 nous permet de faire les observations suivantes :

Réponses diplôme	Profitable à l'école	Un choix politique	Mimétisme de l'occident	Non profitable à l'école	Autres réponses	Total
DLA	74	54	13	5	3	94
DLE	9	6	1	2	1	10
DSE	11	9	2	3	0	15
Total	101	81	16	11	4	213

Tableau 1. *L'appréciation de la certification par les professeurs*

Moins de la moitié des professeurs (47.41%) se déclare convaincue par le rôle que peut jouer le diplômé universitaire dans l'amélioration de l'état de l'école algérienne. Nous relèverons aussi qu'une significative proportion d'enseignants (38.02%) considèrent la professionnalisation comme une mesure strictement politique. Cette appréciation a du vrai quand on sait que le discours officiel a constamment privilégié le discours politique au détriment des considérations pédagogiques. Nous avons interrogé nos sujets sur leur ambition socioprofessionnelle future.

Les réponses oscillent entre l'ambition de devenir plus tard au moins Directeur d'école et au mieux professeur de lycée. Il est important de relever que les sujets n'envisagent pas leur avenir en dehors de l'enseignement. Ce comportement ne peut s'expliquer, selon nous, que par la dure expérience du chômage par laquelle tous les individus sont passés à leur sortie de l'université. Nous pouvons relever à travers le tableau les constats suivants :

Réponses Diplômes	Directeur d'école	Conseiller pédagogique	Insp.	Prof de lycée	Prof de collège	Prof d'univ	Tot
DLA	21	7	23	30	28	10	119
DLE	0	1	2	7	4	1	15
DSS	2	3	0	5	6	4	20
DES	0	1	4	8	5	1	19
Total	23	12	29	50	43	16	173

Tableau 2. *Le projet d'avenir des professeurs*

- Le premier constat à faire est que les réponses des professeurs expriment vraiment un sentiment de frustration généré par leur statut de professeur d'école. En effet aucun d'entre eux n'évoque le fait de se consacrer à son poste de professeur des écoles. Tous les sujets projettent de changer de catégorie pour un poste de responsabilité (Directeur d'école, Conseiller pédagogique et inspecteur de l'enseignement fondamental) plus confortable.

- Le deuxième constat concerne les sujets qui manifestent leur attachement à la valorisation de leur diplôme en projetant d'enseigner au lycée sinon ou au moins au collège. Ces professeurs vivent mal le dénivèlement que leur fait vivre le professorat. En faisant le projet de rejoindre plus tard l'un des deux niveaux de l'enseignement, ils pensent se mettre au niveau de leur qualification réelle.

- Il y a enfin une catégorie de professeurs qui subsument toutes les contradictions (institutionnelle, sociale, prestige..) avec leur situation et envisagent de rompre avec elle en nourrissant l'ambition de devenir professeurs à l'université.

La représentation du métier prévalant chez les sujets a une valeur prédictive car selon qu'elle aille dans un sens favorable ou défavorable elle nous permet d'anticiper sur l'avenir de l'école et les chances de sa professionnalisation. Nous allons présenter à travers ce dernier point les résultats relatifs au texte libre écrit par les enseignants et dans lequel ils définissent la fonction du professorat à un public de candidats virtuels aspirant à intégrer cette profession.

5. Trois définitions du métier et des pratiques professionnelles

Nous avons appliqué une analyse de contenu aux textes recueillis en procédant au repérage des thèmes les plus récurrents que nous avons rangé dans des rubriques.

Ces dernières ont été regroupées à leur tour dans des catégories pour pouvoir discriminer les réponses des professeurs. Ce travail a abouti à dresser dix rubriques recensées touchant à tous les composants de la vie scolaire. Voici un exposé de ces rubriques avec les énoncés qui les sous-tendent :

- L'éducation des enfants : dans cette rubrique les professeurs décrivent des actions et des tâches professionnelles qui renvoient à l'éducation et à l'instruction des élèves. Qu'ils décrivent la tâche de l'enseignant ou sa finalité, les énoncés rangés dans cette rubrique sont pleins de référence à la morale et à la religion comme : « former un homme droit », « éduquer et instruire les enfants comme il se doit », « donner aux élèves une bonne éducation morale pour qu'ils soient des citoyens exemplaires ».

- Les effets sociaux de l'éducation : cette rubrique comprend des énoncés centrés sur les conséquences sociales de l'éducation et s'expriment par les énoncés suivants : « former des hommes capables de contribuer à l'édification du pays », « former les générations de demain », « permettre à l'enfant de s'épanouir et de développer sa personnalité ».

- Le développement et l'épanouissement de l'élève : cette rubrique comprend des énoncés qui profitent à l'enfant lui-même : « préparer l'enfant à l'avenir », « former des êtres ne comptant que sur eux-mêmes ».

- les rôles professionnels majeurs de l'enseignant : cette rubrique comprend des énoncés dont le professeur est destinataire de ses propres actions. Dans cette rubrique les sujets énumèrent les qualités requises à l'exercice de la profession : « mon devoir consiste à préparer mes leçons, corriger les devoirs et évaluer les élèves », « mon travail consiste à appliquer les instructions ministérielles », « le professeur doit jouir de qualités morales élevées », « le professeur doit avoir une grande conscience pour accomplir ce travail », « mon rôle est de créer en classe un climat favorable aux enfants », « mon devoir est de prendre part à la formation continue ».

- La perception sociale du métier : cette rubrique comprend des énoncés mettant en évidence les aspects matériels et symboliques du travail par les énoncés suivants : « Nous sommes mal payés par rapport à notre diplôme », « l'enseignant est mal vu par les gens », « le métier de professeur est noble », « l'enseignant cherche sa reconnaissance auprès de Dieu et pas des hommes », « l'enseignant a failli être un prophète ».

- Les conditions de l'exercice professoral : Certains enseignants définissent leur profession en revenant aux conditions matérielles et psychologiques. Les énoncés suivants composent cette rubrique : « Le métier est pénible », « Nous avons trop de charges pédagogiques », « le volume horaire est exorbitant », « nous manquons de beaucoup de moyens », « les conditions de travail sont déplorables », « les élèves ne sont pas motivés pour apprendre ».

- L'inégalité de la qualification du professeur avec le travail accompli : cette rubrique comprend des énoncés mettant en évidence le dénivellement entre le niveau élevé du professeur et le travail accompli. Les énoncés suivants fondent cette rubrique : « nos capacités ne sont pas conformes à notre travail », « je suis mathématicien de formation et j'enseigne l'arabe », « je voudrais enseigner au moins dans un collège », « nous manquons de formation pédagogique pour être à la hauteur », « ce travail est fait pour des instituteurs », « nous manquons d'expérience.

- Les effets du professorat sur le développement de l'école : des professeurs évoquent leurs rôles et les effets positifs qu'ils peuvent procurer à l'école elle-même : « mon travail est de contribuer avec mes collègues à dépasser la crise de l'école algérienne », « le PCEF a une grande motivation et doit s'impliquer dans son travail et en dehors de l'école », « le professeur doit s'adapter à toutes les situations pour préserver son travail », « le professeur doit chercher les ressources capables d'améliorer son rendement sans attendre l'administration »

- L'effort et l'innovation pédagogiques : cette rubrique renferme des descriptions allant dans le sens du changement pédagogique que peut réaliser le professeur. Les énoncés exprimant cette attitude sont les suivants : « par sa formation le professeur est capable d'introduire les technologies nouvelles dans son travail », « le professeur doit appliquer les réformes scolaires dans sa classe », « je dois me documenter pour améliorer mon travail », « le travail scolaire consiste à faire participer l'élève au processus d'apprentissage », « je cherche toujours à confronter mes points de vue avec mes collègues pour améliorer mon travail », « le professeur doit tirer profit de l'expérience des instituteurs »

- Les relations au travail : certains sujets évoquent la question des relations professionnelles jugées importantes dans leur définition du métier. Le plus souvent ces professeurs évoquent la nécessité d'avoir de bonnes relations avec leurs collègues et l'administration. Les énoncés suivants composent cette rubrique : « j'ai de bons rapports avec mes collègues et mon directeur d'école » « loin de moi l'idée de mépriser mes collègues instituteurs qui ont une longue expérience et un grand savoir-faire », « je travaille selon les conseils de mon directeur et des inspecteurs », « je me sens bien ici car mes rapports avec mon environnement sont excellents »

Toutes ces rubriques ont été regroupées dans des catégories de définitions du métier, en fonction des finalités assignées au travail et des effets qu'ils peuvent produire sur l'institution éducative et ses acteurs. Le regroupement des rubriques aboutit à trois représentations majeures du travail et qui sont comme suit :

- le professorat s'apparente à un travail classique : les rubriques (1 à 4) rangées dans cette catégorie nous livrent une définition du travail de l'enseignant conçu le plus souvent comme une mission éducative axée sur l'inculcation morale et les effets sociaux d'une telle mission sur les élèves et la société. L'action du professeur est dénuée d'innovation ou de changement et nullement portée sur les questions pédagogiques comme l'apprentissage en lui-même. Il se dégage dans cette

définition une représentation conformiste du travail. Le conformisme est dans ce cas l'alignement du professeur sur l'ordre établi sans chercher à le modifier:

Conformisme → Statut - quo → Mission traditionnelle

La dénégation du statut du professeur : Cette catégorie est produite par l'attitude réflexive des sujets qui prennent leur propre condition pour objet de définition. Plusieurs arguments alimentent cette définition dont la question du décalage entre le niveau de l'enseignement et le travail reste la plus importante. Les conditions matérielles et pédagogiques viennent aussi renforcer cette représentation. Il y a enfin la perception sociale du métier que les sujets pensent qu'elle est dévalorisante et qui renforce aussi cette représentation. Nous avons appelé cette définition du travail de professeur la dénégation du statut. Cette catégorie comprend les rubriques 5, 6 et 7. Nous pouvons schématiser la dénégation du statut comme suit :

Dénégation du statut → Hostilité → désengagement

L'engagement du professeur : Cette dénomination représente la troisième définition du métier qui traduit l'engagement de ses auteurs à faire sortir l'école de son état « de crise ». Cette représentation positive le statut du professeur et valorise le diplôme universitaire qu'elle juge capable d'aider le professeur à entreprendre une action salutaire sur l'école. Les rubriques 8,9 et 10 composent cette représentation et privilégient l'esprit d'initiative du professeur. Cette définition est résolument positive en faveur de la professionnalisation. Elle se dessine comme suit :

Engagement → renouveau de l'école → Professionnalisation

La répartition des réponses des sujets souligne dans l'ensemble une représentation du travail très peu portée sur l'engagement des professeurs à l'égard de l'école et du projet de réforme mis en place. En effet, la définition du métier dominante (53.06 %) est celle du conformisme qui exprime le contentement des professeurs à reproduire la « mission traditionnelle » de l'école qui est d'instruire et inculquer une éducation morale. Cette attitude reste attachée aux déterminants religieux qui transcendent le travail de l'enseignant. Elle néglige par ailleurs les aspects purement pédagogiques.

Les chances de professionnalisation de l'école sont aussi réduites car seule une faible partie des professeurs (19.72 %) développe un discours d'engagement pour entreprendre la rénovation de l'école. Cette attitude est la seule qui porte sur les questions pédagogiques et traduit un esprit d'initiative des sujets pour produire un effet positif profitable à la fois à l'enfant et à l'école. Une proportion (18.36) des professeurs égale à la précédente affiche par contre une hostilité manifeste à l'égard de leur statut. Cette attitude évacue tous les aspects pédagogiques et exprime un refus de la condition de professeur.

Pour préciser la répartition des réponses nous avons effectué une analyse factorielle des réponses des sujets en privilégiant les variables du diplôme et du sexe corrélées avec la représentation du travail.

Le plan permet de voir une attraction importante entre d'une part la modalité femme et la définition « conformisme au travail » (P.E.M= 31%) et une répulsion de la modalité femme avec la définition « dénégation du statut et rénovation de l'école ». Nous pouvons affirmer que les femmes, majoritaires dans l'enseignement fondamental et titulaires le plus souvent d'une licence de Lettres Arabes, privilégient une pratique professionnelle traditionnelle loin de favoriser le renouveau de l'école fondamentale. De même, nous remarquons en ce qui concerne les hommes une attraction avec la modalité dénégation du statut du professorat (P.E.M.= 24%) ainsi qu'une répulsion à l'égard du conformisme des femmes (P.E.M = -40)

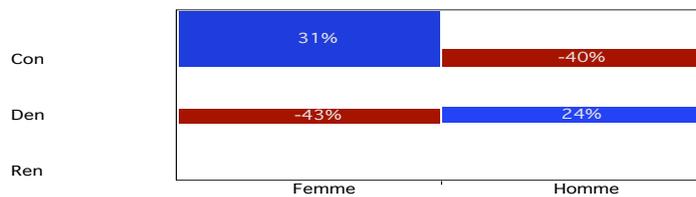


Figure1. *Liaisons entre la définition du travail et le sexe*

En privilégiant une attitude conformiste dans le travail, les femmes n'accordent pas d'importance à la professionnalisation de l'école, préférant plutôt s'en tenir à des missions traditionnelles du métier. Les hommes se focalisent sur le rejet du statut du professorat. Les deux attitudes convergent dans le sens où elles posent un véritable problème à la réforme de l'école qui ne trouve pas d'engagement auprès des femmes et fait l'objet carrément d'un refus de la part des hommes.

Nous avons également cherché à voir si le diplôme avait un lien avec la définition du travail. La finalité est de voir si la certification pouvait être un moyen d'atteindre la professionnalisation de l'école.

La matrice relative à la liaison entre la nature du diplôme et la définition du travail révèle une forte répulsion entre certaines catégories des diplômes (LE,SS et SE) et la modalité représentation conformisme du travail. (P.E.M.= -100%). Inversement la matrice révèle une attraction entre la modalité du diplôme LCA et la représentation conformisme au travail (P.E.M.= 25 %). La nature des diplômes universitaires détermine une représentation du travail détermine. Il se confirme que les professeurs titulaires d'un diplôme universitaire potentiellement valorisant (sciences exactes, lettres étrangères et à un degré moindre sciences sociales) ne manifestent pas un engagement à l'égard de leur travail car ils entretiennent le projet de changer de secteur d'activités à l'avenir.

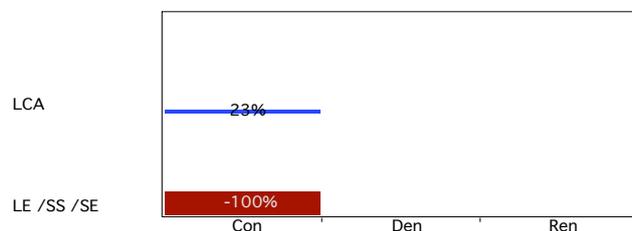


Figure 2. *Lien entre le diplôme et la définition du travail*

Ces résultats relativisent la portée du projet de rénovation de l'école fondamentale tant l'engagement des sujets à son égard reste faible. Cet engagement est tributaire « d'un certain nombre de facteurs assez complexes, parmi lesquels on trouve des questions d'intérêt, les aptitudes de la personne, son échelle de valeurs, et certains facteurs objectifs »⁽²⁾.

6. Conclusion générale

La professionnalisation de l'école a l'ambition d'être une alternative de rénovation de l'école par le relèvement du niveau des professeurs. Ces derniers vivent leur statut comme une dissonance par rapport à leur niveau et à leurs ambitions. Les responsables de l'éducation nationale sont tenus de prendre des mesures pour réduire les effets de cette opposition. Les résultats de ce travail confirment que la professionnalisation de l'école reste ambiguë et nécessite davantage d'éclaircissements.

Ce constat n'est pas propre à l'Algérie car la professionnalisation soulève de nombreuses difficultés auxquelles les décideurs n'ont pas les bonnes réponses. La plus ardue de ces difficultés est de savoir si la professionnalisation s'accommoderait de l'école de masse, car « le rapprochement des termes professionnel et instruction publique constitue un anachronisme et institue une réelle dissonance » comme le constate si bien Vincent Lang pour le cas de la France.⁽³⁾

⁽²⁾ Morris. R. (1979). Facteurs influençant le changement du métier. In Textes de Psychologie sociale. Paris :Dunod.

⁽³⁾ Lang, V (1997) . La professionnalisation des enseignants, sens et enjeux d'une politique institutionnelle. Paris : PUF.